

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

MORON

Rapport sur le mouvement de la population de la France en 1892

Journal de la société statistique de Paris, tome 35 (1894), p. 97-108

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1894__35_97_0

© Société de statistique de Paris, 1894, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II.

RAPPORT SUR LE MOUVEMENT DE LA POPULATION DE LA FRANCE EN 1892 (1).

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter les principaux résultats statistiques du mouvement de la population de la France en 1892.

Il a été relevé sur les actes de l'état civil de toutes les communes :
290,319 mariages, 5,772 divorces, 855,847 naissances, 875, 888 décès.

(1) *Journal officiel* du 15 février 1894.

Si l'on compare ces chiffres à ceux qui résultent de la statistique de l'année 1891, l'on constate une augmentation de 4,861 mariages, de 20 divorces, et une diminution de 10,530 naissances et de 994 décès. Il y avait eu, en 1891, excédent de 10,505 décès par suite de l'abaissement nouveau des naissances et du maintien de la mortalité à un taux élevé; en 1892, l'excédent des décès s'est trouvé porté à 20,041.

En présence de résultats aussi défavorables et aussi inquiétants, il m'a paru nécessaire d'examiner si la population française ne subit pas, en ce moment, le contre-coup d'événements déjà lointains et si l'on ne peut espérer, d'ici à quelques années, le retour à une situation meilleure.

D'une manière générale, les mariages n'ont cessé de décroître depuis 1885 jusqu'en 1890, époque à laquelle ils se sont relevés d'une façon très sensible; les naissances ont, de leur côté, diminué depuis 1876, et surtout depuis 1883; quant aux décès, ils ont augmenté lentement de 1872 à 1886, en éprouvant quelques oscillations sans importance; partis de 800,000 en 1872, ils ont atteint 860,000 en 1886 et ont diminué rapidement de 1886 à 1889, pendant quatre années. Depuis 1890, ils se maintiennent au chiffre de 876,000. L'excédent des naissances, après avoir été de 173,000 en 1872, a diminué graduellement, s'est trouvé de 108,000 en 1891, et, à partir de ce moment, amoindri de plus de 10,000 chaque année, a fini, l'année de l'épidémie d'*influenza* en 1890, par se changer en excédent de décès.

Or, en 1854 et 1855, par suite de la guerre et de l'épidémie de choléra, le nombre des décès a été déjà supérieur à celui des naissances. Il est possible qu'une trentaine d'années après, cette crise ait eu pour conséquence une diminution de la natalité en France.

En outre, il ne faut pas perdre de vue que, pendant les années 1870 et 1871, il a été enregistré :

600,000 décès de plus qu'en temps normal;

120,000 naissances de moins, compensées, il est vrai, par une plus-value de 20,000 naissances pendant l'année suivante, soit 100,000 naissances de moins;

120,000 mariages de moins, compensés, il est vrai encore, par une plus-value de 70,000 mariages pendant les deux années suivantes, conséquence naturelle des retards apportés par les événements à beaucoup d'unions, soit 50,000 mariages de moins.

Tel est le bilan démographique de la guerre; mais, outre la perte de 600,000 personnes décédées, outre la perte en mariages et en naissances, constatées pendant la période 1870-1871, il faut reconnaître que ces désastres ont continué à peser sur l'état de la population française pendant de longues années, et il n'est pas téméraire d'évaluer, au bas mot, en adoptant les proportions ordinaires de 3 décès et 3 naissances contre 1 mariage, à 200,000 le manque des mariages résultant des 600,000 décès et à 600,000 le manque des naissances résultant des 200,000 mariages à jamais perdus pour la France en suite des événements de 1870-1871. Ces 200,000 mariages et ces 600,000 naissances auraient d'ailleurs dû porter, en s'échelonnant, sur les vingt années qui ont suivi, c'est-à-dire jusqu'en 1891.

Toujours est-il que ces pertes devaient, tout en se restreignant d'année en année, affaiblir le contingent des mariages et des naissances; d'un autre côté, les nouvelles générations, nées depuis 1871, arrivaient à l'âge nubile et, surtout à partir de 1891 et 1892, devaient venir accroître le nombre des mariages.

Ce fait seul pourrait expliquer, dans une certaine mesure, l'accroissement des mariages en 1891 et en 1892 et semblerait présager qu'un accroissement de naissances ne tardera pas, d'après les lois naturelles, à suivre l'accroissement des mariages ; en effet, la moyenne générale des naissances est de 3.09 par mariage pour la dernière période décennale ; à un accroissement de 21,000 mariages, acquis depuis deux ans, correspondra, très probablement, un gain de plus de 60,000 naissances réparti sur les années qui vont suivre.

Aussi est-il permis de penser que, toutes choses égales d'ailleurs, la situation démographique de la France subit en ce moment une crise passagère, et que les différentes mesures prises tout récemment par le gouvernement de la République en vue de prévenir les épidémies, de répandre l'hygiène et d'assurer l'assistance médicale gratuite, contribueront à diminuer la mortalité et à aider au développement normal de la nation française.

Ces considérations d'un ordre général sur l'ensemble du mouvement de la population étant formulées, il convient de donner ci-après une analyse sommaire du mouvement des mariages, des divorces, des naissances et des décès considérés isolément.

Mariages. — En 1892, 290,319 mariages ont été célébrés en France ; ce chiffre, le plus élevé que l'on ait constaté depuis dix-sept années, accuse une augmentation de 4,861 unités sur le nombre des mariages de 1891, lequel était déjà en augmentation de 16,126 sur l'année précédente.

Voici, d'ailleurs, les variations constatées dans le mouvement des mariages depuis dix ans :

Années.	Mariages.	Années.	Mariages.
1883 . . .	284,519	1888 . . .	276,848
1884 . . .	289,555	1889 . . .	272,934
1885 . . .	283,170	1890 . . .	269,332
1886 . . .	283,208	1891 . . .	285,458
1887 . . .	277,060	1892 . . .	290,319

La proportion des mariages pour 1,000 habitants, qui était tombée à 7 p. 1,000 en 1890, s'est relevée, en 1892, à 7.6 p. 1,000. C'est là une moyenne générale s'appliquant à toute la France ; considérée suivant les différents départements, cette moyenne varie entre 9.4 p. 1,000 habitants dans le département de la Seine, qui est celui dans lequel se trouvent relativement le plus d'adultes, et 5.2 dans les Hautes-Pyrénées.

D'une manière générale, la proportion des mariages est plus forte dans le Nord que dans le Midi (8.2 et 8.3 p. 1,000 habitants dans le Nord et le Pas-de-Calais, 7.9 p. 1,000 dans la Somme et dans l'Oise, d'une part ; — 5.5 et 5.2 p. 1,000 dans les Basses et dans les Hautes-Pyrénées, 6.9 à 7 p. 1,000 dans le Gers, la Haute-Garonne, l'Ariège, l'Aude, les Pyrénées-Orientales, d'autre part).

Elle est plus forte également dans l'Ouest (7.6 p. 1,000 dans le Morbihan, la Seine-Inférieure, Maine-et-Loire ; 7.5 p. 1,000 dans le Finistère et les Côtes-du-Nord) que dans l'Est et le Sud-Est (6.8 et 6.9 p. 1,000 dans le Jura et dans le Doubs, 6, 6.3 et 5.8 p. 1,000 dans les Hautes-Alpes, la Savoie et la Haute-Savoie,

6.3 en Corse). — C'est dans les régions montagneuses des Pyrénées, des Alpes et du Jura, qui sont le siège d'une émigration très accentuée, que l'on compte le moins de mariages.

Divorces. — Les divorces se sont tenus presque stationnaires. On en a compté en 1892 5,772, soit 20 de plus qu'en 1891. C'est le chiffre le plus élevé qui ait été atteint depuis l'année 1884, au cours de laquelle le divorce a été rétabli en France (loi du 27 juillet 1884). On ne saurait comparer utilement le nombre des divorces prononcés par les tribunaux, tel qu'il ressort des statistiques émanant directement des greffes des tribunaux (comptes de la statistique de la justice civile publiés par le ministère de la justice), à celui des divorces transcrits sur les registres de l'état civil, car un certain nombre de jugements prononcés en fin d'année ne sont enregistrés que l'année suivante; de plus, pour les derniers mois de l'année 1884, il y a lieu de faire remarquer que les divorces n'ont pas fait l'objet de statistiques dressées par les municipalités. Aussi le nombre de ces divorces, pour cette année 1884, a-t-il été emprunté tel quel aux statistiques judiciaires.

Sous le bénéfice de cette observation, voici quel a été le mouvement des divorces depuis la loi de 1884.

1884 1,627 divorces en quatre mois.

Années.	Nombre de divorces.	Pour 100,000 ménages.	Années.	Nombre de divorces.	Pour 100,000 ménages.
—	—	—	—	—	—
1885. . .	4,277	57	1889. . .	4,786	61
1886. . .	2,950	40	1890. . .	5,457	73
1887. . .	3,636	50	1891. . .	5,752	77
1888. . .	4,708	60	1892. . .	5,772	77

Le nombre des divorces avait diminué jusqu'en 1886, car les premiers n'étaient pour la plus grande partie que des conversions d'anciennes séparations de corps; mais une loi du 18 avril 1886 ayant simplifié la procédure en matière de divorce, le nombre des demandes a atteint rapidement une proportion plus grande qu'au lendemain même du rétablissement de cette institution.

Depuis 1884, il y a eu 38,995 divorces enregistrés dans les actes de l'état civil, soit une moyenne de 510 p. 100,000 ménages.

Tous les départements n'ont pas usé du divorce avec le même empressement; on a compté dans les départements ci-dessous, depuis 1884 et pour 100,000 ménages :

Départements.	Divorces.	Départements.	Divorces.
—	—	—	—
Seine	1,830	Bouches-du-Rhône.	946
Seine-et-Oise . . .	990	Eure	935
Aube	956		

Viennent ensuite le département de l'Aisne (809 divorces pour 100,000 ménages); le Rhône (772); la Seine-Inférieure (767); la Gironde (733); l'Oise (717); la Marne (709).

C'est principalement dans les départements du bassin de la Seine, Lyon, Marseille, Bordeaux étant mis à part, que l'on compte le plus de divorces. C'est en

Bretagne, dans les départements du massif central, dans les Pyrénées et dans les Alpes que l'on en compte le moins :

Il a été relevé, depuis 1884, sur 100,000 ménages :

Départements.	Divorces.	Départements.	Divorces.
Corrèze.	55	Aveyron.	77
Vendée.	58	Savoie	83
Lozère	71	Creuse	87
Côtes-du-Nord.	71	Haute-Loire	92

Il est juste de remarquer que, dans ces dernières régions, la séparation de corps est plus fréquente que dans les départements précités.

Naissances. — Le nombre des naissances, en diminution de 10,537 unités sur celui de l'année 1891, est tombé à 855,847, accusant une moyenne de 22.3 naissances pour 1,000 habitants. La diminution a été, pour ainsi dire, générale et les 25 départements, qui ont enregistré des augmentations, se trouvent placés au hasard sur la carte de France.

Comme en 1891, c'est dans le Midi de la France que les natalités les plus faibles ont été constatées. C'est le Gers qui fournit, en France, le moins de naissances : 13.9 pour 1,000 habitants, alors que cette proportion s'est encore élevée à plus de 28 pour 1,000 habitants dans le Morbihan, le Finistère, le Pas-de-Calais, le Nord. La Normandie qui, jusqu'à une époque récente, était réputée pour sa faible natalité, possède actuellement une natalité moins faible (Orne, 16.8 pour 1,000 habitants; Manche, 21.4; Calvados, 20; Eure, 18.9; Seine-Inférieure, 28) que certains départements de la Bourgogne (Yonne, 16.4 p. 1,000; Côte-d'Or, 17.3), du Centre (Puy-de-Dôme, 17.7 p. 1,000; Creuse, 18.8), mais surtout de la Gascogne et du Languedoc (Lot-et-Garonne, 14.4 p. 1,000; Gers, 13.9; Lot, Tarn-et-Garonne, 16.7 chacun; Haute-Garonne, 16.5).

La proportion des naissances légitimes a été de 10 pour 100 femmes mariées de tout âge, et de 17 pour 100 femmes mariées de moins de quarante-cinq ans dans l'ensemble de la France

Cette dernière moyenne est la plus intéressante à étudier.

Voici les départements où l'on compte le plus de naissances légitimes pour 100 femmes mariées aptes, par leur âge, à avoir des enfants :

Naissances légitimes, en 1892, pour 100 femmes mariées de moins de 45 ans.

Départements.	P. 100.	Départements.	P. 100.
Finistère	30.4	Hautes-Alpes	26.0
Morbihan	30.4	Pas-de-Calais	25.1
Corse.	30.2	Basses-Pyrénées . . .	25.0
Côtes-du-Nord	28.8	Basses-Alpes.	25.0
Lozère	26.5	Ille-et-Vilaine	24.9

Voici, par contre, les départements où l'on a compté le moins de naissances par 100 femmes mariées de moins de quarante-cinq ans :

Naissances légitimes, par 100 femmes mariées, ayant moins de 45 ans.

Départements.	P. 100.	Départements.	P. 100.
Lot-et-Garonne. . .	9.9	Charente et Charente-Inférieure. .	12.8
Gers	10.1	Haute-Garonne	12.9
Gironde.	11.8	Aube et Lot	13.2
Tarn-et-Garonne . .	11.9	Côte-d'Or et Eure. . .	13.4
Indre-et-Loire. . .	12.3	Seine.	13.5
Yonne	12.6	Rhône.	13.9

On remarquera que les départements du Nord ne figurent pas, sauf le Pas-de-Calais, sur la liste des départements les plus féconds; mais il me suffira de faire remarquer que les chiffres qui précèdent, ainsi que le classement qui en est résulté, n'avaient trait qu'à la natalité légitime; or, dans un certain nombre de départements, du Nord de la France particulièrement, le chiffre des naissances naturelles constitue un appoint important, et vient relever notablement la natalité générale.

Naissances naturelles. — C'est ainsi que pendant que la proportion générale des naissances naturelles (73,785 sur 875,888 naissances totales) est de 8.6 pour 100 naissances, elle est de 24.5 dans la Seine, de 13.5 dans le Rhône, de 13 dans la Somme, de 12.8 dans la Seine-Inférieure, de 12.2 dans le Calvados, de 11.8 dans le Nord, de 11.7 dans les Bouches-du-Rhône, de 11.5 dans l'Aisne et de 11.4 dans la Gironde.

On sent ici, sauf pour le Calvados, l'influence notoire des grands centres industriels et des grandes agglomérations de population.

La proportion des naissances naturelles est minime, au contraire, dans l'Ardèche (1.9 p. 100 des naissances totales), le Lot (2.3), le Finistère et le Gard (2.4), le Tarn (2.8), le Tarn-et-Garonne (3), la Vendée et la Haute-Loire (3.4), les Côtes-du-Nord, le Puy-de-Dôme et l'Aveyron (3.5). C'est en Bretagne, en Vendée, et parmi les populations du massif central que l'on signale le moins de naissances illégitimes.

Décès. — Il a été compté, en 1892, 875,888 décès, dont 453,020 du sexe masculin et 422,868 du sexe féminin. Cette mortalité vraiment anormale (car elle dépasse de près de 30,000 unités la moyenne ordinaire), bien qu'elle se soit maintenue pendant trois années de suite depuis l'apparition première de l'épidémie d'*influenza*, n'a pas affecté avec la même intensité toutes les parties du territoire : la proportion générale étant de 22.8 décès pour 1,000 habitants a varié de 17 à 20 p. 1,000 dans toute l'étendue du bassin de la Loire (minimum de mortalité dans le Cher, 17.2 p. 1,000), de 20 à 28.5 pour 1,000 habitants dans le bassin du Rhône (19.6 dans Saône-et-Loire, 27 dans les Bouches-du-Rhône, 28.5 dans les Hautes-Alpes); de 18 à 24 p. 1,000 dans le bassin de la Garonne (17.9 dans les Landes et 21.1 dans l'Aveyron); enfin de 21 à 29 p. 1,000 dans le bassin de la Seine (21 dans la Côte-d'Or, 24.3 dans la Seine, 29 dans la Seine-Inférieure). C'est dans ce dernier département que la mortalité a été la plus intense.

Il importe de remarquer, du reste, que dans certains départements les chiffres de la mortalité ne sont pas en rapport absolument exact avec l'état sanitaire local; c'est ainsi que dans les environs de Paris, où se trouvent de très nombreux nour-

rissons nés dans la capitale, la mortalité infantile est considérable et vient fausser l'expression de la mortalité générale. Semblable observation pourrait être faite pour le littoral de la Méditerranée où viennent mourir chaque année un grand nombre de malades.

Toujours est-il que, de tout temps, le Centre de la France a constamment été marqué par la plus faible mortalité, et l'Ouest et le Sud-Est par la plus forte.

Comparée aux résultats de l'année 1891, la statistique des décès en 1892 offre une particularité qu'il ne sera pas sans intérêt de signaler : il n'y a eu que 994 décès de moins en 1892 par rapport à l'année 1891, ce qui semblerait démontrer un état stationnaire ; mais, analysé par département, le résultat de la comparaison est tout autre :

Tous les départements renfermés entre les frontières de l'Est et du Nord, d'une part, et d'autre part une ligne allant de l'embouchure de la Seine au Jura, ont vu, sauf le Doubs et Belfort, leur mortalité s'aggraver, et la plupart de ces départements (douze) ont compté plus de 1,000 décès en plus.

Toute la région située entre les Hautes-Pyrénées et la Seine-Inférieure d'une part, entre l'Océan Atlantique et une ligne allant du département du Rhône à la Dordogne, et de là à la Haute-Garonne, a vu s'améliorer dans des proportions très sensibles sa mortalité générale. Cette amélioration a été de 1,000 à 2,000 décès de moins. Dans la plupart des départements normands et bretons, dans Maine-et-Loire et dans la Gironde, il y a eu plus de 2,000 décès de moins qu'en 1891.

Enfin, dans la région Sud-Est, s'étendant de la Lozère aux Alpes-Maritimes et comprenant huit départements, il y a eu une légère diminution de mortalité.

Les deux sexes n'ont pas été éprouvés avec la même intensité. La moyenne générale de la mortalité des hommes a été de 23.9 p. 1,000, tandis que celle de la mortalité des femmes n'a été que de 22 p. 1,000 ; il y a donc une différence de près de 1/10^e en faveur du sexe féminin.

Comparaison du nombre des naissances avec celui des décès. — L'excédent des décès sur les naissances a été pendant l'année 1892, comme il a été dit plus haut, de 20,041. C'est la troisième année que semblable fait se produit : les seules années 1854 et 1855 (guerre et choléra : 69,318 excédents de décès en 1854, et 35,606 en 1855) et plus récemment les années 1870 et 1871 (103,394 en 1870 et 444,889 en 1871) avaient été signalées en France, depuis le commencement de ce siècle, par des diminutions de population.

Voici sur quels points du territoire les déficits ont été les plus sensibles :

Départements.	Excédents de décès.	Départements.	Excédents de décès.
—	—	—	—
Eure	2,873	Haute-Marne. . . .	1,232
Somme	2,246	Marne	983
Meuse	1,919	Ardennes	928
Aube	1,909	Haute-Saône. . . .	882
Oise	1,758	Seine-Inférieure . .	856
Aisne	1,438	Meurthe-et-Moselle .	734
Côte-d'Or.	1,379		

En un mot, tous les départements situés depuis la Bretagne et la mer de la Manche, entre le cours de la Loire et la frontière de l'Est, ont été plus ou moins grièvement atteints. Seuls les départements du Pas-de-Calais et du Nord présentent, avec la Seine, des excédents de naissances. D'autre part, tout le Sud-Est et tout le Midi, de l'Atlantique à la Méditerranée, sauf les Landes, les Basses-Pyrénées et les Pyrénées-Orientales, présentent également des excédents de décès. Comme toujours, c'est dans le Gers et le Lot-et-Garonne que ces excédents ont été le plus considérables.

La perte moyenne générale est de $1/2$ p. 1,000. Elle s'est élevée à 8.2 p. 1,000 dans l'Eure et à 8.1 dans le Gers, tandis que les accroissements les plus considérables ont été de 7.8 p. 1,000 dans le Morbihan et de 7.5 dans le Finistère.

Comparé au nombre des décès le chiffre des naissances a été de 97.7 pour 100 décès. Dans le Gers cette proportion est tombée à 63 naissances pour 100 décès. Elle s'est élevée à 137 naissances pour 100 décès dans le Morbihan, 131 dans le Finistère, 125 à Belfort et 120 en Corse.

Telles sont, Monsieur le Ministre, les différentes constatations qui résultent d'un examen approfondi du mouvement de la population pendant l'année 1892. Les détails de ce mouvement, par sexe, par âge, par état civil, dans chaque département et arrondissement, seront insérés et commentés dans le 22^e volume de la Statistique annuelle. J'ai l'honneur de vous proposer de vouloir bien, sans attendre cette publication, ordonner l'insertion au *Journal officiel* du présent rapport ainsi que des tableaux y annexés.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mon respectueux dévouement.

Le Directeur de l'Office du travail,

MORON.

Approuvé :

Le Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies,

MARTY.

TABLEAUX.

1° Mouvement de la population en France pendant la période 1881-1892.

ANNÉES.	MARIAGES.	DIVORCES.	NAISSANCES.					MORT-NÉS.			DÉCÈS.			ACCROISSEMENT ou diminution DE LA POPULATION.	
			ENFANTS LÉGITIMES.		ENFANTS NATURELS.		TOTAL des naissances.	Sexe masculin.	Sexe féminin.	TOTAL des mort-nés.	Sexe masculin.	Sexe féminin.	TOTAL des décès.	Excédent des naissances.	Excédent des décès.
			Sexe masculin.	Sexe féminin.	Sexe masculin.	Sexe féminin.									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
1881	262,079	"	444,972	422,006	35,589	34,490	937,057	25,609	18,282	43,841	429,793	399,070	828,828	108,929	"
1882	281,000	"	441,657	422,604	36,333	34,967	935,566	26,301	18,081	44,352	435,823	402,716	838,539	97,027	"
1883	284,519	"	442,704	421,027	37,614	36,599	937,944	25,815	17,932	43,747	436,656	404,485	841,141	96,803	"
1884	289,555	1,657 (1)	440,456	421,538	38,883	36,871	937,758	26,467	18,819	45,286	446,565	412,229	858,784	78,974	"
1885	283,170	4,277	436,364	414,023	38,016	36,155	924,538	25,983	17,975	43,958	434,853	402,044	836,897	87,661	"
1886	283,208	2,950	437,457	410,575	38,066	36,740	912,838	25,759	17,864	43,623	446,375	413,847	860,222	32,616	"
1887	277,000	3,636	421,066	403,813	37,518	36,356	899,388	25,477	17,453	42,930	436,057	406,740	842,797	56,538	"
1888	276,848	4,708	413,585	394,135	37,801	37,118	882,639	24,616	17,454	42,070	436,233	401,644	837,867	44,772	"
1889	272,934	4,786	413,000	394,008	37,368	36,203	880,579	24,688	17,761	42,449	412,333	382,600	794,933	85,646	"
1890	269,392	5,457	392,316	374,657	35,836	35,250	838,059	23,788	16,747	40,535	453,873	422,632	876,505	"	38,446
1891	285,458	5,752	405,454	386,987	37,773	36,163	866,377	24,997	17,475	42,472	453,085	423,797	876,882	"	10,505
1892	290,319	5,772	400,260	381,802	37,540	36,245	835,847	24,345	17,580	41,925	438,020	422,868	875,888	"	20,041

(1) Quatre derniers mois de 1884, époque à laquelle la loi de divorce a été mise en vigueur.

2^e Mouvement de la population en France, par département, en 1892.

NOMBRES d'ordre des départements.	POPULATION légal.	MARIAGES.	DIVORCES.	NAISSANCES.						MORT-MÉS.			DÉCÈS.			ACCROISSEMENT ou diminution de la population.	
				EVANES LÉGITIMES.		EVANES NATURELS.		TOTAL des naissances.	Série masculine.	Série féminine.	TOTAL des mort-més.	Série masculine.	Série féminine.	TOTAL des décès.	Excédent des naissances.	Excédent des décès.	
				Sexe masculin.	Sexe féminin.	Sexe masculin.	Sexe féminin.										
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
1	Ain	2,499	36	3,435	3,194	210	259	7,068	183	138	321	3,323	3,748	7,571	"	503	"
2	Aisne	4,254	155	5,373	5,271	738	660	12,032	371	282	623	7,026	6,444	13,470	"	1,438	"
3	Allier	3,557	38	4,221	3,914	239	236	8,610	192	104	296	3,962	3,506	7,468	1,142	"	"
4	Alpes (Basses)	362	11	1,327	1,312	30	40	2,709	78	62	140	1,721	1,850	3,271	"	562	"
5	Alpes (Hautes)	695	"	1,481	1,403	37	30	2,961	111	58	169	1,696	1,584	3,280	"	319	"
6	Alpes-Maritimes	1,756	50	2,933	2,768	316	306	6,343	986	202	488	3,339	3,053	6,392	"	40	"
7	Ardeenne	2,825	8	4,982	4,576	101	86	9,745	253	190	443	3,567	4,743	9,800	"	55	"
8	Ardeenne	2,429	56	3,101	2,921	244	240	6,506	169	133	302	3,364	3,570	7,434	"	932	"
9	Aube	1,548	8	2,063	1,971	96	86	4,216	109	72	181	2,477	2,450	4,937	"	711	"
10	Aube	1,780	63	2,231	2,120	236	239	4,826	148	83	236	3,519	3,216	6,735	"	1,909	"
11	Aude	2,193	25	3,924	3,043	143	133	6,533	166	109	275	3,315	3,407	6,922	"	389	"
12	Aveyron	2,630	10	4,670	4,437	143	188	9,438	278	171	449	4,357	4,792	9,649	"	211	"
13	Bouches-du-Rhône	4,920	148	7,506	7,090	995	941	16,532	632	489	1,121	9,062	8,046	17,108	"	576	"
14	Calvados	3,054	89	3,839	3,727	525	325	8,616	924	166	390	5,325	5,377	10,672	"	2,056	"
15	Cantal	1,742	9	2,534	2,309	171	147	5,161	138	82	210	2,514	2,611	5,125	36	"	"
16	Charente	2,713	41	3,260	2,955	151	161	6,527	188	132	310	4,021	3,716	7,737	"	1,210	"
17	Charente-Inférieure	4,562	55	3,702	3,813	172	182	7,929	171	132	303	4,713	4,661	9,374	"	1,445	"
18	Cher	2,733	19	3,538	3,318	283	281	7,440	131	83	214	3,311	2,859	6,170	1,270	"	"
19	Corrèze	2,385	8	3,736	3,651	151	156	7,684	140	106	246	3,379	3,310	6,689	995	"	"
20	Corse	288,596	16	3,685	3,557	234	236	7,732	48	23	71	3,316	3,136	6,452	1,300	"	"
21	Côte-d'Or	2,894	63	3,101	2,943	254	256	6,752	183	135	308	4,203	3,719	7,922	"	1,379	"
22	Côtes-du-Nord	618,682	4,600	8,324	7,765	337	351	16,577	530	362	892	7,193	7,939	14,392	1,985	"	"
23	Creuse	284,660	9,072	2,594	2,433	154	161	5,332	93	53	146	9,418	2,539	4,957	375	"	"
24	Dordogne	478,471	3,590	4,690	4,476	234	178	9,578	234	166	400	5,700	5,153	11,153	"	1,575	"
25	Doubs	303,081	2,119	3,098	2,992	334	316	7,232	269	154	423	3,505	3,543	7,476	519	"	"
26	Drôme	306,419	2,309	4,137	3,962	455	138	6,383	176	133	298	3,933	3,543	7,476	"	1,093	"
27	Eure	349,471	2,551	3,069	2,873	324	319	6,505	169	135	304	4,917	4,351	9,408	"	2,873	"
28	Eure-et-Loir	284,083	2,086	4,1	2,829	2,672	190	209	5,900	136	119	251	3,305	3,354	6,959	5,436	"
29	Finistère	727,012	5,478	11,640	11,198	265	299	23,402	636	438	1,074	9,297	8,669	17,966	"	1,059	"
30	Gard	449,388	3,212	4,884	4,656	119	116	9,775	232	196	478	5,401	5,043	10,444	"	619	"
31	Garonne (Haute-)	472,383	3,006	4,730	3,441	332	278	7,791	282	172	404	5,457	5,242	10,699	"	9,908	"
32	Gers	261,084	1,806	4,861	4,586	81	93	3,621	87	145	145	2,930	2,817	5,747	"	2,126	"
33	Gironde	793,528	6,229	6,613	6,422	894	817	14,718	431	349	780	8,312	7,352	15,864	"	1,146	"
34	Ille-et-Vilaine	461,651	3,526	4,631	4,648	250	241	9,770	290	206	496	5,390	5,246	10,836	"	1,066	"
35	Ille-et-Vilaine	636,875	4,633	7,382	7,198	458	369	15,437	322	343	865	7,065	6,663	13,738	1,709	"	"
36	Indre	292,868	2,225	2,907	2,832	212	161	6,112	140	61	171	2,726	2,488	5,214	"	898	"
37	Indre-et-Loire	337,298	2,514	2,862	2,760	159	192	6,003	138	93	231	3,413	3,229	6,642	"	639	"
38	Isère	372,445	4,307	5,672	5,415	338	361	11,786	367	266	633	6,372	6,456	13,038	"	1,242	"

39	Jura	273,028	1,837	20	2,746	2,508	157	146	5,557	179	120	299	3,008	6,371	"	714
40	Landes	2,307	2,307	6	3,010	2,588	247	221	6,336	131	80	211	2,749	5,393	1,013	"
41	Loir-et-Cher	290,358	2,131	23	2,742	2,630	185	179	5,736	108	91	199	2,907	5,373	163	"
42	Loire	616,297	3,208	66	7,153	6,897	385	401	14,786	526	364	890	7,163	6,774	859	"
43	Loire (Haute-)	316,735	3,372	9	2,969	3,711	146	197	7,953	242	144	386	3,495	7,069	884	"
44	Loire-Inférieure	4,960	3,372	53	7,123	6,740	371	346	14,580	373	269	642	6,486	5,778	2,316	81
45	Loiret	377,718	2,757	28	3,878	3,613	307	299	8,997	165	119	284	4,253	3,923	"	1,966
46	Lot	253,885	4,636	14	2,142	1,977	54	41	4,214	103	69	172	3,223	6,180	"	2,163
47	Lot-et-Garonne	295,360	2,082	34	2,079	1,953	90	84	4,306	113	71	184	3,241	3,130	744	"
48	Lozère	135,357	898	4	1,724	1,685	80	75	3,544	115	62	177	1,438	1,362	"	1,183
49	Maine-et-Loire	3,953	3,953	54	4,543	4,324	230	267	9,362	253	194	447	5,420	5,125	"	1,209
50	Mayenne	518,589	3,983	30	5,258	4,901	396	365	10,952	299	205	496	6,081	5,254	983	"
51	Marne	434,692	3,327	141	4,595	4,206	531	523	10,075	269	218	487	5,886	5,637	1,232	"
52	Marne (Haute-)	243,583	1,656	24	2,119	2,006	149	131	4,405	108	94	203	3,795	3,795	688	"
53	Mayenne	332,387	2,473	16	3,450	3,396	147	131	7,124	182	130	312	4,017	3,795	"	1,019
54	Meurthe-et-Moselle	444,150	3,256	75	4,546	4,442	438	430	9,946	307	240	547	5,634	5,391	734	"
55	Meuse	1,941	47	2,595	2,568	180	167	5,510	165	123	288	3,838	3,961	7,439	"	1,65
56	Morbihan	344,470	4,172	17	7,633	7,245	349	337	15,564	439	331	760	5,619	5,703	4,242	"
57	Nièvre	2,501	18	22,270	21,696	2,990	2,990	2,928	49,384	1,526	1,064	2,590	20,988	18,938	39,816	10,068
58	Nord	1,736,341	3,317	93	4,085	3,974	403	388	8,850	237	174	411	5,472	5,136	10,678	1,738
59	Oise	401,835	2,460	105	2,913	2,731	468	157	5,959	153	106	259	4,199	4,402	8,379	2,420
60	Orne	354,387	2,460	49	2,913	2,731	468	157	5,959	153	106	259	4,199	4,402	8,379	2,420
61	Pas-de-Calais	874,364	7,240	105	11,744	11,232	1,436	1,335	25,747	649	479	1,128	10,511	9,590	20,101	5,646
62	Puy-de-Dôme	564,266	3,994	53	4,854	4,807	137	160	10,008	284	214	498	6,052	5,987	12,039	2,031
63	Pyénées (Basses-)	435,027	2,347	15	1,792	1,801	143	125	3,861	95	71	166	2,435	2,492	4,937	1,066
64	Pyénées (Hautes-)	225,861	1,187	8	2,502	2,455	119	103	5,179	148	91	239	2,317	2,256	606	"
65	Pyénées-Orientales	210,125	1,507	11	956	917	108	103	2,084	61	32	83	905	761	4,573	"
66	Rhin (Haut-) [Relf.]	83,670	645	8	956	917	108	103	2,084	61	32	83	905	761	4,573	"
67	Rhône	806,737	5,974	202	6,870	6,673	1,120	991	15,854	602	439	1,041	9,056	8,784	17,840	2,186
68	Saône (Haute-)	280,856	1,957	39	2,640	2,547	231	217	5,635	172	110	282	3,411	3,406	6,517	882
69	Saône-et-Loire	619,523	5,031	57	6,795	6,421	342	340	12,898	400	262	662	6,279	5,847	12,156	"
70	Sarthe	429,737	3,291	91	3,914	3,674	304	301	8,193	205	176	381	5,100	4,838	9,938	1,772
71	Savoie	263,297	1,651	9	2,915	2,709	161	154	5,939	232	157	389	3,185	3,161	6,346	1,745
72	Savoie (Haute-)	268,267	1,580	13	2,835	2,604	176	174	5,879	227	159	386	3,036	3,016	6,052	173
73	Seine	3,141,595	29,138	1,483	30,924	28,439	9,565	9,354	77,402	2,726	2,259	4,985	40,634	35,534	76,488	914
74	Seine-Inférieure	839,876	6,369	180	10,538	9,911	1,932	1,498	23,469	691	544	1,235	12,749	11,576	24,325	856
75	Seine-et-Marne	356,709	2,769	81	3,636	3,457	213	232	7,368	367	132	309	4,495	3,872	8,367	799
76	Seine-et-Oise	628,500	4,927	213	6,568	6,361	531	527	13,987	369	288	657	7,855	7,553	16,533	2,541
77	Sèvres (Deux-)	334,282	2,502	23	3,556	3,355	174	170	7,935	431	115	246	3,505	3,258	6,763	472
78	Somme	546,495	4,341	146	5,256	5,045	809	751	11,861	313	244	534	7,245	6,862	14,107	2,246
79	Tarn	346,739	2,653	29	3,411	3,077	96	82	6,666	193	117	310	3,950	3,701	7,651	985
80	Tarn-et-Garonne	206,596	1,396	12	1,716	1,626	51	53	3,446	101	80	181	2,414	2,311	4,725	"
81	Var	238,336	2,060	44	2,707	2,528	186	171	5,592	151	101	252	3,644	3,387	7,031	1,439
82	Vaucluse	235,411	1,875	51	2,275	2,134	96	100	4,605	150	119	269	3,070	2,779	5,849	1,244
83	Vendée	442,355	3,256	10	5,094	4,663	183	175	10,415	200	132	332	4,509	4,447	8,956	1,439
84	Vienne	344,355	2,521	21	3,465	3,215	163	153	6,995	153	119	272	3,349	3,085	6,943	561
85	Vienne (Haute-)	372,878	2,983	18	4,407	4,294	240	238	9,119	204	128	332	3,998	3,764	7,764	1,355
86	Vosges	410,196	3,146	57	4,621	4,400	482	482	9,957	353	253	606	5,307	5,033	10,340	383
87	Yonne	314,688	2,338	53	2,757	2,583	147	149	5,636	154	83	237	4,098	3,875	7,973	2,337
																69,932
																20,041

3° Résumé du mouvement de la population, par nationalité, en 1892.

NATIONALITÉS.	NOMBRE de personnes qui se sont mariées.	NAISSANCES.	DÉCÈS.	EXCÉDENT	
				des naissances.	des décès.
1	2	3	4	5	6
Français	566,848	831,343	859,001	"	27,658
Anglais	385	368	539	"	171
Allemands	2,084	1,642	1,548	94	"
Belges	5,573	9,486	6,511	2,975	"
Espagnols	898	1,515	1,375	140	"
Italiens	2,508	8,864	4,688	4,176	"
Suisses	1,433	1,360	1,092	268	"
Autres	909	1,269	1,134	135	"
Total des étrangers . .	13,790	24,504	16,887	7,788	171
				Excédent de naissances : 7,617.	
Total de la population.	580,638	855,847	875,888	Excédent de décès : 20,041.	

4° Mariages par nationalité.

NATIONALITÉ DES HOMMES.	NATIONALITÉ DES FEMMES.							
	Françaises.	Anglaises.	Allemandes	Belges.	Espagnoles	Italiennes.	Suissesses.	Autres.
1	2	3	4	5	6	7	8	9
Français	279,321	88	791	1,476	198	581	391	214
Anglais	135	39	11	9	3	1	3	7
Allemands	554	17	228	41	4	14	37	13
Belges	1,844	12	42	1,013	4	7	20	27
Espagnols	232	1	1	10	198	25	9	1
Italiens	820	4	18	12	7	473	35	9
Suisses	554	8	48	21	1	17	136	6
Autres	328	8	37	22	6	12	11	104
Totaux	283,788	177	1,176	2,604	421	1,130	642	381
								290,319

5° Naissances par nationalité.

6° Décès par nationalité.

NATIONALITÉS.	NAISSANCES		TOTAUX.		SEXES		TOTAUX.
	légitimes.	naturelles.			masculin.	feminin	
1	2	3	4	1	2	3	4
Français	760,579	70,764	831,343	Français	443,192	415,809	859,001
Anglais	321	47	368	Anglais	272	267	539
Allemands	1,209	433	1,642	Allemands	879	669	1,548
Belges	8,172	1,314	9,486	Belges	3,710	2,801	6,511
Espagnols	1,412	103	1,515	Espagnols	767	608	1,375
Italiens	8,411	753	8,864	Italiens	2,822	1,866	4,688
Suisses	1,154	206	1,360	Suisses	659	433	1,092
Autres	1,104	165	1,269	Autres	719	415	1,134
Totaux	782,062	73,785	855,847	Totaux	453,020	422,868	875,888